



Éthique relationnelle entre humains et
animaux:
cooperation, utilisation, exploitation?

Théories éthiques

Capacités
intrinseques

Dépendance de
l'individu

Relations

Dépendance du
contexte

Éthiques relationnelles

```
graph TD; A([Éthiques relationnelles]) --> B[Rapport entre relations et capacités: Exclusion Coexistence ou complémentarité?]; A --> C[Types de relation];
```

Rapport entre relations
et capacités:
Exclusion
Coexistence ou
complémentarité?

Types de relation

- Affectives
- Dependance/
domestication
- Contractuelles
 - Causales
- Injustice historique

Cooperation: Rawls

Rawls – Théorie de la Justice – 1971

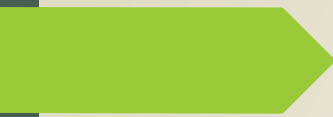
Principes de justice déterminés par la fiction de la *position originelle* et du *voile d'ignorance*

Critères pour être bénéficiaire des devoirs de justice:

- Personnalité morale – être capable de 1) avoir un sens de la justice 2) avoir une conception du bien.
- être part de la société pensée comme système de coopération



Exclusion des animaux du domaine de la justice



But it does not follow that there are no requirements at all in regard to them, nor in our relations with the natural order. Certainly it is wrong to be cruel to animals and the destruction of the whole species can be a great evil. The capacity for feelings of pleasure and pain and for the forms of life of which animals are capable clearly impose duties of compassion and humanity in their case.

(Rawls 1971, p. 512)

Rawls

Revision de la pensée de Rawls pour inclure les animaux non humains

Extension du nombre des qualités cachées sous les voiles d'ignorance (espèce, intelligence, personnalité morale)

Vanderveer (1979) Pritchard and Robinson (1981), Elliot (1984) Mark Rowlands (1997, 1998)

Reconnaissance de la participation de certains groupes d'animaux dans le système de coopération de la société

Coeckelbergh (2009), Valentini (2014)

Mark Coeckelbergh – Contractualisme et animaux


- ▶ Passage d'une perspective ontologique à une perspective sociale
- ▶ Reconnaissance de la nature multi – espèce et écologique du schéma de coopération sociale

“Humans and non-humans are interdependent in various ways. And on closer inspection, what we call a ‘social’ scheme (our, human social scheme) is rather a social-artefactualecological scheme” (Coeckelbergh 2007, p. 75)

- ▶ Détermination du statut moral sur la base de l'appartenance au schéma de coopération
“distributive justice, usually applied to ‘social’ justice alone and thus to the ‘merely’ human sphere, should also be applied to this complex conglomerate of cooperation we sometimes call the ‘world’ and cooperative relations within that world.” (Ivi)



Mark Coeckelbergh – Contractualisme et animaux

- Quels devoirs de justice?
 - Quel concept de coopération?
- 



Cooperation – problèmes du concept:

- Specificité du concept: éléments inapplicables aux animaux (Paternotte 2014 *Minimal cooperation*)
 - nature volontaire (*intentionality*)
 - objectif partagé (*collective goal*)
 - états mentaux partagés
- Caractérisation normative.

Canine Justice. Laura Valentini

- Vues relationnelles/ associatives de la justice: devoirs de justice s'appliquent seulement entre ceux qui participant à la coopération sociale.
- Défis: geographical extension / specie extension

Premises:

- 1) *justice applies to fellow cooperators (provided they are objects of moral concern)*
- 2) *certain non-human animals (e.g. dogs) are objects of moral concern*
- 3) Les chiens participant coopérativement à la société
(ils gardent le bétail e les propriété, assistent les aveugles, participent aux opérations de sauvetage, travaillent avec les militaires et la police, assistent dans les thérapies psychologiques.)

Conclusion:

- 4) Les chiens ont droits à une forme de justice sociale équivalente aux autres membres de la société: droits économiques (une partie des ressources sociales, une forme de sécurité sociale, etc.) et politiques (une forme de représentation de leur intérêts)

Chacune relation comporte soit
une différente extension soit une
différente connotation

Cooperation

Utilisation

Exploitation

Une définition non – normative d'un type de relation permet par contre de
distinguer entre jugements normatifs et descriptifs et de formuler une sillogisme
morale de ce type:

- A) Toutes relations du type B comportent un devoir c (*Premisse majeure N*)
- B) La relation a appartient au type B (*Premisse mineure D*)
-
- C) La relation b comporte un devoir c



Co-production

A) Relation entre **individus**.

B) Relation **continue** et pas seulement occasionnelle. Cette condition exclut la plupart de relations avec les animaux sauvages ou “liminales” (Donaldson et Kymlicka 2014).

C) Relation qui comporte la **production** d'un bien. Le bien est extérieur (Zuolo 2017) à la relation meme.

D) La production est **objectif** (pas nécessairement commun) et raison d'être de la relation.

Conséquences normatives – raisons et conditions nécessaires

De la relation et de l'agent morale:

- R 1: **Biens produits**. La relation produit des biens qui ont la possibilité de bénéficier au-moins un de deux participants, en améliorant son état de bien-être.
- R 2: **Contribution**. Chaque partie est nécessaire à la production des biens, qui serait impossible en absence de sa contribution.
- R 3: **Responsabilité**. La relation est créée et modifiée en raison de sa capacité productive par au-moins une des parties.

Du destinataire des devoirs:

- R 4: **status moral** (*moral status*)
- R 5: **intérêts pertinents**

Consequences normatives

Justice
distributive

Distribution equitable
des avantages et
desavantages

Justice générale

déterminée pour tous les
membres de la société
sans référence à la
nature spécifique de la
relation

Justice particulière

déterminée en faisant
référence à la relation
spécifique

Devoirs generals

► Differentes thèories de la justice: *egalitarianism*, *prioritarianism*, *sufficientarianism*

► Exemple: Peter Vallentyne, *Of mice and men* (2005)

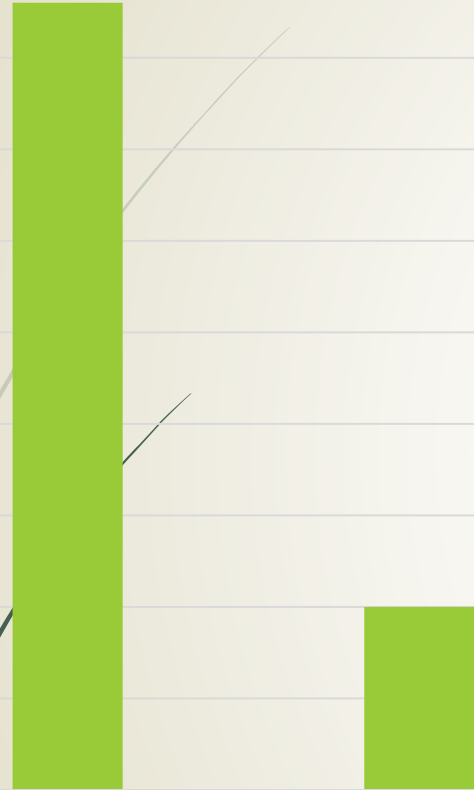
Premisses:

- 1) Il faut promouvoir une forme d'egalité entre les individus avec statut moral.
- 2) L'egalité doit s'entendre comme egalité de bien-être ou d'opportunités de bien-être ou de «*brute luck*» bien-être.
- 3) Des animaux non - humains (dans ce cas des souris) sont doués de statut moral.

Conclusion problematique:

C) La moralité demande un transfert massif de ressources de la plupart des hommes aux souris

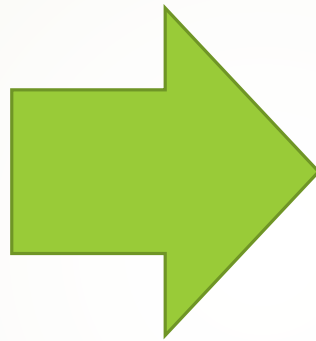
bien-être moyen



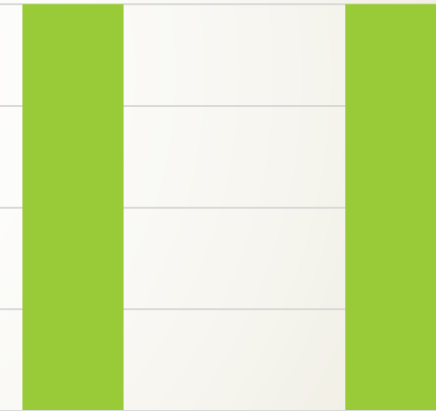
Homme

Souris

■ bien-être



Juste distribution du bien-être



Homme

Souris

■ Homme ■ Souris ■

Le bien-être doit être rapporté au potentiel individuel pour le bien-être

Solutions possibles:

- 1) Égalité de bien-être / bien-être potentiel moyen de l'espèce.
- 2) Égalité de bien-être / bien-être potentiel de l'individu.
- 3) Égalité de bien-être / capacités de l'individu.

Quelles sont les relations où on pourrait appliquer des devoirs distributifs?

Relations de co-production

```
graph TD; A[Relations de co-production] --> B[Dommageables / nocives]; A --> C[Mutuellement bénéfiques Pareto – supérieures]; B --> D["Devoir prima facie (au premier regard) de ne pas dommer: mettre fin à la relation. Il n'y a pas d'espace pour l'application des devoirs distributifs."];
```

Dommageables / nocives

Mutuellement bénéfiques
Pareto – supérieures

Devoir *prima facie* (au premier regard) de ne pas dommer: mettre fin à la relation.
Il n'y a pas d'espace pour l'application des devoirs distributifs.

```
graph TD; A[Le domaine d'application d'une théorie coopérative est limité aux relations non nocives] --> B[théorie substantielle forte: portée limité (animaux d'assistance – animaux de travail)]; A --> C[On adopte une théorie substantielle faible des Intérêts des non - humains]; A --> D[Théorie coopérative comme théorie pour l'espace publique]; D --> E[Absence de consensus social sur une éthique substantielle forte des animaux non – humains]; D --> F[Une théorie coopérative demande seulement:]; F --> G[1) consensus sur position substantielle faible: certains animaux sont objets possibles de devoirs (moral status) (Smith 2011)]; F --> H[2) consensus sur un concept d'équité et juste retribution];
```

Le domaine d'application d'une théorie coopérative est limité aux relations non nocives

théorie substantielle forte: portée limité (animaux d'assistance – animaux de travail)

On adopte une théorie substantielle faible des Intérêts des non - humains

Théorie coopérative comme théorie pour l'espace publique

Absence de consensus social sur une éthique substantielle forte des animaux non – humains

Une théorie coopérative demande seulement:

1) consensus sur position substantielle faible: certains animaux sont objets possibles de devoirs (*moral status*) (Smith 2011)

2) consensus sur un concept d'équité et juste retribution